



**667100 - 667250**  
**Plomb ( II ) Nitrate pur**

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie**

**1.1 Identification de la substance ou de la préparation**

Dénomination:

Plomb(II)Nitrate

**1.2 Utilisation de la substance/préparation:**

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche chimie fine.

**1.3 Identification de la société ou compagnie:**

**PIERRON EDUCATION**

2, rue Gutenberg

57206 Sarreguemines BP80609

**0387 9514 77**

*Urgences:*

C.H.U. de Nancy

Centre anti -Poisons

Tél. 03 8332 3636

**2. Composition/Informations des composants**

Dénomination: Plomb(II) Nitrate

Formule:  $Pb(NO_3)_2$  M.=331,20 CAS[10099 -74-8]

Numéro CE (EINECS): 233 -245-9

Número d'indice CE: 082 -001-00-6

**3. Identification des dangers**

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Aussi nocif par inhalation et ingestion. Danger d'effets cumulatifs. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Risque possible d'altération de la fertilité.

#### 4. Premierssoin s

##### 4.1 Indicationsgénérales:

Nejamais donnerà boire,ni provoquerdes vomissementsen casde perte de connaissance.

##### 4.2 Inhalation:

Transporterla personneà l'airlibre. Sile malaisepersiste, recourirà l'assistanced'un médecin.

##### 4.3 Contactav ecla peau:

Laverà grandeeau. Retirerles vêtementscontaminés.

##### 4.4 Yeux:

Laverà grandeeau engardant lespaupières soulevées.

##### 4.5 Ingestion:

Boirebeaucoup d'eau.Provoquer desvomissements. Recourir immédiatementà l'assistanced'un médecin.

#### 5. Mesuresde luttecontre lesincendies

##### 5.1 Moyensd'extinction appropriés:

Ceuxappropriés aumilieu.

##### 5.2 Moyensd'extinction quiNE doiventPAS êtreutilisés:

-----

##### 5.3 Risquesparticuliers:

Incombustible.Favorise laformation d'incendies.Con server éloignéde substancescombustibles. Encas d'incendie,il peut seformer desvapeurs toxiquesde NOx.Précipiter lesvapeurs forméesavec del'eau.

##### 5.4 Equipementsde protection:

-----

#### 6. Mesuresà prendreen casde déversementaccidentel

##### 6.1 Précautionsindividuelles:

Nepas inhalerla poussière.

##### 6.2 Précautionspour laprotection del'environnement:

Nepas permettrele passageaux égouts.Eviter la contaminationdu sol,des eauxet deségouts.

**6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:**

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

**7. Manipulation et stockage.**

**7.1 Manipulation:**

Sans indications particulières.

**7.2 Stockage:**

Récipients bien fermés. Garder éloigné de substances inflammables, de sources d'ignition et de chaleur. Température ambiante.

**8. Contrôles d'exposition/protection personnelle**

**8.1 Mesures techniques de protection:**

Éviter l'exposition durant la manipulation et le transvasement.

**8.2 Contrôle limite d'exposition:**

VLA-ED(Pb): 0,1 mg/m<sup>3</sup>

**8.3 Protection respiratoire:**

Encas de formation de poussière, utiliser un équipement respiratoire approprié.

**8.4 Protection des mains:**

Utiliser des gants appropriés

**8.5 Protection des yeux:**

Utiliser des lunettes appropriées.

**8.6 Mesures d'hygiène particulières:**

Ôter les vêtements contaminés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

**8.7 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:**

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

Le fournisseur de l'équipement de protection doit spécifier le type de protection à porter lors de la manipulation de la substance ou de la préparation, y compris: le type de matière

et le délai de rupture de la matière constitutive du équipement, compte tenu du niveau et de la durée du contact.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:

Solide blanc.

Odeur:

Inodore.

pH 3-4 (50g/l)

Point de fusion: 470°C (desc.)

Densité (20/4): 4,53

Solubilité: 525 g/l dans l'eau à 20°C

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Conditions devant être évitées:

-----

### 10.2 Matières devant être évitées:

Acétates. Substances inflammables. Composés organiques.

Alcools. Esters. Composés ammoniacaux

### 10.3 Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs nitreuses.

### 10.4 Information complémentaire:

Oxydant énergétique. En poudre: risque d'explosion.

## 11. Information toxicologique:

### 11.1 Toxicité aiguë:

DL<sub>50</sub> intrapéritonéale souris: 74mg/kg

DL<sub>50</sub> orale cochon d'Inde: 500mg/kg

### 11.2 Effets dangereux pour la santé:

Pour composés de plomb en général:

En concentration élevée: Le produit est difficilement absorbé par le tractus gastro-intestinal, ce qui peut provoquer une toxicité aiguë.

Après une période de latence: Goût métallique, nausées,

vomissements, troubles intestinaux, shock.

Effets chroniques: troubles musculaires, altérations sanguines, effets sur le système nerveux central. Ne pas laisser les femmes enceintes entrer en contact avec le produit. Possible risque d'effets contraires pour le fœtus pendant la grossesse. Possible risque de nuire à la fertilité.

Par ingestion de grandes quantités: nausées, vomissements. D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter.

## 12. Information Ecologique

### 12.1 Mobilité:

-----

### 12.2 Ecotoxicité:

12.2.1 - Test EC<sub>50</sub> (mg/l):

Bactéries (*Ps. putida*) (Pb) = 1,4 mg/l; Classification: Ext.tox.

Algues (*Sc. quadricauda*) (Pb) = 3,7 mg/l; Classification: Ext.tox.

Algues (*M. aeruginosa*) (Pb) = 0,45 mg/l; Classification: Ext.tox.

Protozoaires (*E. sulcatum*) (Pb) = 0,02 mg/l; Classification: Ext.tox.

Protozoaires (*U. parduczi*) (Pb) = 0,07 mg/l; Classification: Ext.tox.

Crustacés (*Daphnia magna*) (Pb) = 2,5 mg/l; Classification: Ext.tox.

Poissons (*Salmo gairdneri*) (Pb) = 0,14 mg/l; Classification: Ext.tox.

Poissons (*Leuciscus idus*) (Pb) = 546 mg/l; Classification: Fort.tox.

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = Elevé

Risque pour le milieu terrestre = Moyen

12.2.3 - Observations:

-----  
**12.3 Dégradabilité:**

12.3.1 - Test: -----

12.3.2 - Classification sur dégradation biologique :

DBO<sub>5</sub>/DCO Biodégradabilité = -----

12.3.3 - Dégradation biologique selon pH : -----

12.3.4 - Observations:  
-----

**12.4 Accumulation:**

12.4.1 - Test:  
-----

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque = -----

12.4.3 - Observations:

Produit bioaccumulable.

**12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:**

L'effet écotoxique du plomb est réduit en raison de la faible solubilité du composé. Ne pas faire pénétrer dans les sols et les nappes aquifères. Produit polluant. Les nitrates peuvent favoriser l'eutrophisation.

**13. Considérations sur l'élimination**

**13.1 Substance ou préparation:**

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faut donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 juillet 2001 modifiant la décision 2000/532/CE de la Commission en ce qui concerne la liste de déchets.

Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets.

### **13.2 Conditionnements contaminés:**

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

## **14. Information relative au transport**

Terrestre (ADR 1999):

Dénomination technique: Plomo(II) Nitrate

ONU 1469 Classe: 5.1 Paragraphe et lettre: 29b

Terrestre (ADR 2001):

ONU 1469 Classe: 5.1 Groupe d'emballage: II

Maritime (IMDG):

Dénomination technique: Plomo(II) Nitrate

ONU 1469 Classe: 5.1 Groupe d'emballage: II

Aérien (ICAO - IATA):

Dénomination technique: Nitrate de plomb

ONU 1469 Classe: 5.1 Groupe d'emballage: II

Instructions de l'emballage: CAO 511 PAX 508

## **15. Information réglementaire**

### **15.1 Etiquetage selon Directive de la CE**



Symboles:

T - Toxique

Indications de danger: Toxique Dangereux pour l'environnement

Phrases R: 61-E20/22-33-50/53-62 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Aussi nocif par inhalation et ingestion. Danger d'effets cumulatifs. Très toxique

pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Risque possible d'altération de la fertilité.

Phrases S: 53-45-60-61 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales - la fiche de données de sécurité.

Numéro d'indice CE: 082 - 001 - 00 - 6

**15.2 Dispositions particulières sur le plan communautaire:**

-----

## **16. Autres informations**

Numéro et date de la révision: 205.04.02

Parrapport à la révision précédente, des modifications se sont produites dans les paragraphes: 3, 8, 15.

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.